

## Motions

Le ministre a déclaré que 13 pays européens et le Japon collaboreraient avec le Canada dans ce programme spatial. Sur les 13 pays européens et le Japon qui s'y sont engagés, combien d'entre eux ont leur agence spatiale dans la capitale de leur pays, et combien d'entre eux ont installé le siège central de leur agence spatiale en dehors de la capitale nationale de leur pays?

**M. Oberle:** Monsieur le Président, je peux répondre immédiatement au député. Les 13 pays européens qui participent à cette agence spatiale sont membres de l'Agence spatiale européenne dont le siège est à Paris, où je me suis rendu récemment. Ce n'est pas la capitale de l'Europe.

Ces 13 pays n'ont pas tous une agence spatiale. Par conséquent, il serait vain de prendre l'Europe comme exemple ou d'écouter les libéraux parce qu'ils sont partagés, et le Nouveau parti démocratique n'a pris aucune position. Il incombe donc, je pense, à moi-même et mes collègues de choisir en fin de compte le meilleur endroit pour le Canada.

**M. Rompkey:** Monsieur le Président, dans le courant de ses observations, le ministre a dit que les Américains s'étaient engagés à ce que la station spatiale ne reçoive pas d'applications militaires. Il a ajouté que si jamais il y avait des applications militaires on nous rembourserait. C'est un peu comme si on disait aux Troyens que nous allons les aider à construire leur cheval s'ils s'engagent à ne pas s'en servir à des fins militaires, mais que, s'ils le font, nous voulons qu'on nous rembourse. Si c'est fait, il sera trop tard pour qu'on nous rembourse. Cette garantie de remboursement à ce moment-là, ce n'est pas très sérieux.

Comment le ministre peut-il avoir à la fois un engagement de ne pas participer à des applications militaires de la station spatiale et une garantie de remboursement pour le cas où ils le feraient? Est-ce que cela ne traduit pas une équivoque, un doute, une incertitude? Quand va-t-on prendre une décision dans un sens ou dans l'autre, soit que ce sera militaire, soit que ce ne le sera pas? Quand va-t-on prendre une position nette et sans équivoque à ce sujet?

● (1230)

Pour ce qui concerne l'agence spatiale, n'est-il pas vrai que le CNR va avoir le siège de l'agence spatiale? Est-ce qu'il ne l'a pas déjà, est-ce qu'il ne va pas le garder? Est-ce que la décision n'a pas été déjà prise en fait? Est-ce que ce petit jeu, ce n'est pas de l'équilibrisme verbal, sans plus?

**M. Oberle:** Monsieur le Président, le député fait preuve de beaucoup d'imagination et de générosité dans l'interprétation de mes paroles. Je n'ai pas dit que nous allons nous retirer et récupérer notre argent «au cas où». Je suis en train de mettre le député au courant. En fait je suis allé à Washington la semaine dernière examiner le texte qui a été négocié et faire disparaître quelques sujets de frictions mineures qu'il a fallu examiner à un niveau élevé. L'aspect militaire n'a pas changé depuis le temps où le président et notre premier ministre (M. Mulroney) se sont mis d'accord pour collaborer à cette entreprise. Il est exact que le ministère de la Défense des États-Unis a exprimé, très ouvertement, son mécontentement de constater qu'une

dépense de cette taille n'a pas de retombées pour l'effort militaire. Nos partenaires européens ont exprimé des préoccupations, comme nous. Comment interprétons-nous cette notion du droit international?

Le problème qui se pose en ce moment même, et dont je fais part au député, c'est que nous allons fournir un élément critique pour l'entreprise parce que nous serons les premiers à pied d'oeuvre. C'est notre matériel qui va augmenter littéralement la station puis assurer le service de ces divers aliments. Donc la contribution des Européens et des Japonais sera différente de la nôtre. Il est donc nécessaire, si nous voulons être prêts pour le lancement de 1994, de s'engager dès maintenant à participer à la phase C et à la phase D de l'entreprise. Nous voulons donc entrer dans la phase où l'on commence réellement la conception, puis la fabrication des divers éléments. Les Américains ont bien dit: «Nous ne pouvons pas attendre les Européens. Ils ont plus de temps que nous. Nous devons avoir une décision immédiatement».

Le cabinet envisagera, je pense, une participation dans la ligne de cette invitation. Il s'agira d'un exercice civil et pacifique. Nous avons prévu un mécanisme de règlement des différends, dont on parle tant et qui figure maintenant dans l'accord de libre échange, et nous avons également prévu des réserves dans le protocole d'entente que je recommanderai au cabinet, qui nous permettraient de vendre notre participation à nos autres partenaires si nous n'aimions pas le régime de gestion accepté par les Européens et les Japonais ou tout autre aspect de cette affaire, sans mentionner la militarisation, qui n'est qu'un des aspects. Nous pourrions nous retrouver dans une situation où, après le lancement, les coûts deviendraient tellement prohibitifs que nous ne pourrions plus y participer. Nous voulons, alors, être en mesure de dire: «Voilà notre contribution. Voici les plans. Pourriez-vous nous dédommager? Nous ne pouvons plus participer à cette entreprise». Je pense que la présence de ces réserves est d'une grande importance, car notre objectif est de protéger tous les éléments sur lesquels sont basés notre programme spatial et, dans l'ensemble, les intérêts canadiens. Je pense que les recommandations que je ferai au cabinet contiendront tous ces éléments.

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, on m'a demandé de participer à ce débat à titre d'ancien porte-parole de mon parti dans le domaine scientifique. C'est un poste que j'ai quitté avant la création, que j'ai appuyée, du comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie. Pour qui se soucie de la réforme parlementaire, il est fort intéressant de constater que le comité a pris ses responsabilités au sérieux et remis un rapport fort substantiel. Il faut conclure que semblable comité aurait dû être créé il y a longtemps.

Malheureusement, notre porte-parole pour les sciences est absent, car il n'avait pas été prévu que ce débat aurait lieu aujourd'hui. Je dois dire à mes collègues députés que je trouve ce débat sur la politique spatiale utile, sans doute, mais pas d'une pertinence absolue, car la semaine doit être consacrée à l'étude du libre-échange. Pour ma part, je regrette que ce débat sur l'accord de libre-échange n'ait pas commencé la semaine dernière comme le gouvernement l'avait promis. L'accord n'a été rendu public que vendredi, mais il semble que le gouvernement tienne toujours à le signer après moins de